



PV de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 de l'AVEPS

Le Mont-sur-Lausanne, Samedi 9 novembre 2024

1. Accueil – Allocutions

M. Jérôme Krailiger souhaite la bienvenue à toutes et tous au nom du comité de l'AVEPS et du bureau. Il a le plaisir d'ouvrir notre assemblée générale 2024 au Mont-sur-Lausanne. Il cède la parole directement à M. Jacques Rubattel, notre président.

a. M. Jacques Rubattel, Président de l'AVEPS

M. Jacques Rubattel salue l'assemblée, souhaite la bienvenue aux invités, à tous les membres présents et souligne que nous sommes dans le fief de notre vice-président Mathias Favez. Pour l'anecdote, il rappelle qu'il avait présidé sa première assemblée générale en 2018 à Echallens, établissement scolaire cher à son cœur. Un clin d'oeil à ce sujet suivra. Notre président relève l'énorme travail effectué par le comité pour faire évoluer la cause de l'éducation physique à travers les différents dossiers que nous aborderons lors de cette assemblée. Il rappelle l'importance de se projeter vers l'avenir et d'y aller ensemble avec courage. Convaincu que les liens tissés avec l'État sont solides et qu'ils permettront une collaboration afin de trouver les meilleurs compromis pour faire évoluer la cause de l'éducation physique et du sport vaudois.

M. Jérôme Krailiger poursuit en donnant la parole aux différents intervenant·e·s :

b. Mme Laurence Muller Achtari, Syndique du Mont-sur-Lausanne

Mme Muller Achtari est ravie de voir réunis lors de cette assemblée des acteurs engagés de l'éducation physique scolaire, une discipline primordiale qui incarne un enjeu de santé publique et de cohésion sociale majeure. La commune du Mont-sur-Lausanne reconnaît l'importance cruciale du sport et peut compter sur la présence de nombreux clubs et associations sportives ainsi que d'infrastructures. Mme la Syndique souligne le travail sans relâches des enseignants des écoles qui ne ménagent pas leurs efforts de créativité pour faire bouger les écoliers et participer à faire éclore de futurs espoirs. Elle rappelle également que sa commune n'échappe pas à la dure réalité en sachant que les infrastructures sportives sont un défi permanent à relever. Mme Muller Achtari nous souhaite une belle assemblée remplie d'échanges nourris en faveur de la jeunesse et du sport.

c. M. Thierry Wolters, Directeur de l'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne

M. Wolters souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et félicite notre président Jacques Rubattel pour son engagement, son investissement et sa longévité au service de notre association, ce qui est une denrée rare par les temps qui courent.

Il relève que l'éducation physique est une branche importante qui promeut des valeurs saines, notamment l'effort physique et les activités extérieures qui permettent aux jeunes de s'éloigner des réseaux sociaux. M. Wolters souligne également le rôle primordial des maîtres d'éducation physique spécialistes dans le soutien et l'accompagnement du corps enseignant généraliste qui est parfois amené à enseigner l'éducation physique en 7-8 P en particulier. Il signale que ce système qui fonctionne très bien pour les degrés 1 à 6 est extrêmement précieux pour les enseignant·e·s. Le directeur rapporte également la collaboration essentielle qu'il entretient avec le SEPS par le biais des conseillers pédagogiques pour les différents aspects en lien avec les nouveaux enseignants·e·s en EPS ou les allègements sportifs par exemple. Il clôt son intervention en citant son amour pour le sport avec ces mots : confiance en soi, fierté, unicité et cohésion.

d. M. Cédric Bovey , Chef de service du SEPS

M. Bovey informe l'assemblée sur les activités du SEPS tout au long de l'année et rappelle leur engagement au service de la cause de l'EPS. Nommé au 1^{er} août de cette année, il rapporte ses motivations lors de sa candidature à ce poste enthousiasmant et est prêt à relever de nouveaux défis. Le SEPS est en pleine évolution mais M. Bovey assure que le secteur pédagogique occupera une place importante dans ses préoccupations, au même titre que la valorisation de la pratique sportive en général comme un enjeu central.

Au niveau des ressources humaines, le service est en pleine réorganisation avec le départ de plusieurs personnes présentes depuis de nombreuses années : M. Michel Pirker, chef du service cantonal J+S qui est remplacé depuis le 1^{er} septembre par Mme Natascia Taverna ad intérim et M. Christophe Botfield, qui prendra sa retraite au 31 juillet prochain, conseiller pédagogique très engagé en particulier auprès des écoles professionnelles et créateur du site Ressources pédagogiques, outil bien connu apprécié des enseignant-e-s en EPS. Mme Kristel Latapie a été nommée au poste de coordinatrice de la rythmique, poste vacant depuis plusieurs années, elle collaborera avec les conseillers pédagogiques et interviendra sur les dossiers concernant la rythmique. M. Bovey nous expose l'avancée des dossiers suivants :

- L'initiative « pour une politique sportive vaudoise ambitieuse » et son contre-projet
- L'animation pédagogique en EPS aux classes primaires de 1P à 6P et la mise en place d'une formation du type CAS d'animateur pédagogique en EPS confirmée pour l'année prochaine
- Le sport scolaire facultatif
- Les journées cantonales de sport scolaire
- Lausanne 2025 : Fête fédérale de gymnastique

Sur le plan organisationnel, le SEPS annonce la création de plusieurs postes en CDD, si les moyens attribués au Service sont bien confirmés à la suite du contre-projet proposé, il s'agit de postes mis au concours dans les domaines suivants :

- La prévention, le fair-play et l'éthique dans le sport
- Le développement des infrastructures
- La gestion et le développement de la promotion de la relève

La diversification des politiques sportives mises en place ainsi que l'augmentation des effectifs impliqueront une reconsidération du fonctionnement global du Service de l'Education Physique et du Sport.

Pour terminer, M. Bovey souligne les excellentes relations entre le SEPS et notre association, précisément par la capacité de l'AVEPS à répondre favorablement à toutes les sollicitations.

Il remercie tout particulièrement notre président et ami, Jacques Rubattel, pour tant d'années d'investissement et le félicite pour son engagement infatigable. A ce titre, en gage de reconnaissance pour tout le travail effectué, le SEPS lui remet un présent.

M. Bovey prend congé en souhaitant une belle assemblée.

e. M. Jonathan Badan, Co-Président de l'ASEP, Réseau GRT

Sous forme de capsule vidéo de deux minutes, M. Badan a tenu à rendre hommage à M. Jacques Rubattel notre président sortant pour son implication, son investissement et son expertise durant ses treize années au sein du comité et ses sept années de présidence. Il le remercie pour sa collaboration fructueuse, constructive et efficace avec l'ASEP et lui souhaite une excellente suite de carrière dans le sport scolaire.

f. Mme Marianne Jaquemet, Représentante de l'ASEP et du GRT

Mme Marianne Jaquemet nous transmet les informations relatives à l'ASEP :

- Promouvoir la qualité de l'enseignement de l'EPS en Suisse ainsi que la quantité (3P)
- Prise de conscience de l'importance des politiques
- Jubifonds
- Formation continue diversifiée et de qualité, la base de l'ASEP
- Journée suisse du sport scolaire
- ASEP sur les réseaux sociaux : Instagram et Facebook

g. M. Gregory Durand, Président de la SPV

M. Gregory Durand transmet les salutations du secrétariat général et du comité cantonal de la SPV. Il félicite notre comité pour tout le travail effectué pendant ces sept dernières années mais déjà précédemment. La collaboration entre l'AVEPS et la SPV est forte, notre association a toute sa place au sein de la SPV et les deux entités défendent plusieurs dossiers ensemble.

Le président soutient notamment le dossier de l'animation pédagogique en EPS, sujet qui le touche et l'a concerné en tant qu'enseignant généraliste. Il continuera à se battre pour cet objet aux côtés de l'AVEPS et peut-être avec l'aide du contre-projet cité précédemment lors de l'assemblée. M. Durand présente les différents dossiers en cours :

- L'école à visée inclusive, travail avec le département pour amener certains éléments.
- MAT-EO, soit la maturité en quatre ans et l'école de maturité, avec des incidences sur les gymnases et sur le secondaire 1. La première étape est un bilan LEO.

Il félicite le comité de l'AVEPS ainsi que Jacques pour tout le travail déjà effectué autour de cet objet et souhaite une bonne assemblée à l'AVEPS.

h. Mme Véronique Berseth, Déléguée départementale à la protection du climat scolaire

Mme Berseth transmet les salutations du département et précise son rôle au sein du département depuis sa nomination fin 2019. Il a été défini comme le pivot entre les équipes du médecin cantonal et le département pour gérer la période du COVID19. Elle a dû traduire les directives et contre-directives concernant les mesures à prendre dans les écoles, ce qui a été compliqué.

Mme Berseth relève l'engagement du corps enseignant en éducation physique qui relayait leurs questions à M. Gregory Durand sur les problèmes directement liés au terrain dans ce contexte compliqué. Cette dernière a été impressionnée par la créativité et l'investissement de notre corps de métier durant cette période. Mme la Déléguée expose la nature de ses activités : Mener des enquêtes au sein des établissements scolaires en collaboration avec l'unité PSPS et les directions, au sujet notamment du bien-être à l'école, du sentiment de sécurité et de la collaboration entre les différentes personnes qui travaillent sur le site scolaire y compris le personnel extra-scolaire. Les retours de ces enquêtes permettent d'entreprendre une réflexion sur les programmes à mettre en place autour de la prévention et du lien de collaboration avec les parents. Mme Berseth est également chargée de mener des réflexions concernant le harcèlement sexuel à l'école obligatoire et au postobligatoire. Elle a collaboré pour la mise en place des procédures AMOK et est aussi référente pour le suivi des élèves radicalisés ou soupçonnés de radicalisation, collaborant régulièrement avec la police. Elle relève la place importante du corps enseignant en éducation physique dans le soutien et l'amélioration du climat scolaire, notamment grâce à notre regard et nos observations au sujet des élèves sur plusieurs années, pour déceler du harcèlement ou de l'intimidation ainsi que les problèmes liés à la santé. Le relais de ces informations aux collègues, directions et aux équipes PSPS est primordial. Les stratégies d'équipes sont reconnues comme étant le premier facteur de soutien à un bon climat scolaire. Mme Berseth souhaite une bonne assemblée et remercie l'assistance pour son écoute.

Fin des allocutions

M. Jérôme Krailiger a le plaisir d'annoncer que l'assemblée 2024 réunit 53 membres dont 42 votants.

MM. Olivier Lüthi et Clark Gabler se proposent comme scrutateurs du jour.

Sont représentés dans la salle le nombre d'établissements suivants :

- Mixtes : 9
- Primaires : 4
- Secondaires I : 7
- Secondaires II : 4
- Écoles professionnelles : 1
- HEP : 1
- ISSUL : -

Ce qui représente un total de 26 établissements (29 en 2023).



État des membres (au 15 octobre 2024) : À ce jour, notre association compte 257 membres actifs, 6 membres d'honneur et 141 membres honoraires.

L'ordre du jour de l'AG est paru avec la convocation de l'AG et dans le rapport d'activité de l'AVEPS au mois d'octobre 2024, mais également sur le site internet de l'association. Aucune modification n'est demandée.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023 à Renens

Le PV est paru dans le rapport d'activité de l'AVEPS au mois d'octobre 2024, ainsi que sur le site internet www.aveps.ch. Il est accepté à l'unanimité.

M. Jérôme Krailiger remercie la secrétaire Mme Michèle Mettraux pour la rédaction du-dit PV.

3. Dossiers en cours

a. Initiative cantonale « 1% pour le sport vaudois »

M. Mathias Favez, vice-président, prend la parole comme suit :

« Dans le groupe de travail lié au sport scolaire, il y a eu une grande diversité de propositions, allant des aménagements des préaux aux suggestions pour les animateurs de santé dans les écoles. Au sein de ce groupe, nous avons réussi à faire passer l'idée de l'importance des infrastructures sportives, en particulier pour les cycles secondaire 1 et secondaire 2, où le manque est évident. Nous avons également insisté sur la nécessité de mettre des moyens en place pour les camps et l'animation pédagogique. Il est essentiel d'avoir un impact financier concret à ce niveau.

Un autre point important concerne le sport scolaire facultatif. »

b. Sport Scolaire facultatif

M. Valentin Mignone nous fait part de ses remarques : « De nombreuses discussions ont eu lieu avec la DGEP, et il a été noté que, sans exception, toutes les personnes s'accordent pour dire que la différence de rémunération entre les cours provient de l'entité payeuse. Ce problème est connu de toutes les parties et a été questionné dans le cadre du contre-projet. »

c. État des lieux au secondaire II

Notre représentant du secondaire II, Valentin Mignone poursuit son intervention : « De manière générale, bien que les conditions s'améliorent, les trois périodes hebdomadaires d'éducation physique sont toujours insuffisantes, et le manque d'infrastructures reste criant. Le groupe de travail est composé de représentants de chaque établissement du niveau postobligatoire et obligatoire, il s'efforce de maintenir le nombre de trois périodes d'EPS hebdomadaires. Onze mesures ont été identifiées et presque 25 % des « points » ont été attribués à la question des infrastructures. Dialogue avec la centrale d'achats LA PLACE : grâce notamment à la commission DAL et à l'AVEPS, des efforts ont été faits pour mettre en commun les achats d'articles nécessaires au niveau des infrastructures sportives. »

d. Relations avec le Département

Jacques Rubattel, notre président, expose différents éléments à ce sujet : « Une première rencontre a eu lieu en janvier avec M. Cédric Blanc, également membre AVEPS. Nous avons traité la question de la pauvreté de la dotation horaire pour l'animation pédagogique et de la diminution des spécialistes, Jacques Rubattel s'est réjoui d'entendre M. Wolters sur ce point précédemment. Nous avons également évoqué la législation cantonale au niveau des infrastructures. Les camps représentent un sujet délicat, avec peu de chiffres pris en compte à ce jour. La valorisation de l'évaluation est en cours. Reprise du sujet plus tard dans l'assemblée.

Courant mai, une lettre a été adressée à la DGEO au sujet de l'animation pédagogique, qui est imposée à tous les établissements, mais dont la mise en œuvre reste difficile. L'AVEPS ne souhaitait pas que cette obligation se fasse au détriment d'autres projets. Une proposition a été faite pour que la HEP fasse partie de ce groupe de travail, car elle organise le CAS. Trois objectifs ont été définis, et une rencontre a eu lieu le 29 octobre pour identifier les freins et les opportunités de l'animation pédagogique. Des pistes de soutien aux directions ont également été proposées. Il a été mentionné que les ressources ne doivent pas être transférées d'un projet à un autre au détriment de l'animation pédagogique. Un point a été fait sur le guide des bonnes pratiques. »

e. CAS en animation pédagogique aux cycles primaires

M. Serge Weber nous indique l'état d'avancement de ce dossier. Plusieurs séances ont eu lieu, entre toutes les parties concernées par cette formation (DGEO, HEP, SEPS et AVEPS). Il a été rappelé que le défi principal est que les enseignants actuels en EPS n'ont pas de formation spécifique 1P à 8P ce qui rend l'obtention du titre de CAS d'autant plus importante. Le comité du programme, accompagné d'un groupe consultatif, portera un regard attentif sur ce qui est mis en place. Certaines décisions formelles doivent encore être prises, mais il est confirmé que le CAS débutera prochainement. Une question a été posée par M. Marc Werz, futur ex-animateur pédagogique, qui souhaite préparer son remplaçant pour qu'il reprenne entièrement l'animation pédagogique. Il a demandé si son remplaçant devra obligatoirement suivre le CAS, sachant qu'il enseigne également à l'ISSUL, ce qui pourrait influencer sa capacité à prendre le poste. En réponse, le SEPS a précisé que les collègues en place depuis moins de trois ans et inscrits au CAS seront contactés individuellement et pourront faire valoir leurs acquis de formation formelle (VAFF). Tous les parcours seront individualisés afin de tenir compte et de valider les formations passées.

f. Évaluation de l'EPS

Notre président reprend la parole en évoquant l'évaluation en EPS, sujet thématique depuis de nombreuses années. Un groupe de travail a été mis en place, avec de nombreuses discussions, notamment avec le SEPS. À retenir que dans la lettre de 2020, quatre éléments importants avaient été posés et il a été souligné que la meilleure voie possible était celle du terrain. Un sondage sera mis en place afin de continuer à avancer sur ce dossier. L'intégration de GEEPS-EO dans NEO est également un point qui est toujours analysé mais reste sans décision concrète pour le moment. Aucune remarque n'est apportée à ce sujet.

g. Certificats médicaux

Deuxième point discuté au mois de juillet : les certificats médicaux. Beaucoup de discussions ont eu lieu durant les assises du sport vaudois 2.0, notamment avec M. Stéphane Tercier, médecin responsable du centre sport-ado au CHUV et co-directeur de SPARK. Le contenu et la forme des certificats ne sont pas toujours adéquats. Un lien est envisagé avec ACTIVDISPENS pour créer un formulaire de certificat médical adapté. La collaboration se poursuivra avec le médecin cantonal, le SEPS et la médecin référente pour la scolarité obligatoire Mme Cristina Fiorini-Bernasconi pour travailler sur l'amélioration des certificats médicaux. Une question a été posée par M. Luc Vittoz au sujet d'un groupe de travail datant d'il y a dix-sept ans, dirigé par le professeur Reinberg, ayant abouti à la création d'un certificat médical « officiel » au niveau vaudois. Il reste sceptique quant à la mise en pratique, car, en réalité, de nombreux médecins ne veulent pas remplir ces certificats.

Mme Sévanne Shelton précise qu'à la HEP la situation des certificats médicaux est également questionnée. Cette thématique a été remontée au Comité de Direction afin de définir une ligne de conduite et de pouvoir différencier l'enseignement de l'EPS pour les étudiants. M. Florian Etter du SEPS intervient pour spécifier qu'en 2019, le SEPS a été actif sur ce sujet en établissant un contact avec M. Tercier et Mme Fiorini-Bernasconi d'où le formulaire de ACTIVDISPENS de l'ASEP inspiré du document mis en place dans le canton de Vaud. Mme Berseth informe qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter les certificats médicaux au niveau du médecin cantonal s'ils



semblent bizarres ou faux, en particulier pour les filles ou en lien avec la radicalisation dans certaines régions. Les certificats médicaux sont codifiés et donc soumis à la loi.

h. Miroirs du sport

M. Jacques Rubattel rappelle la date de la deuxième édition le jeudi 13 février 2025. Plusieurs événements sportifs auront lieu cette prochaine année, lors de cette rencontre, il sera question de thématiser l'héritage des grands événements sportifs avec aussi l'idée des Jeux Olympiques à l'horizon de l'hiver 2038. Une parfaite équité sera assurée entre les différents représentants avec au programme une courte conférence introductive et ensuite une table ronde avec des échanges entre le public du milieu académique et les membres du terrain.

i. Assises du sport vaudois

Notre président enchaîne avec les Assises du sport vaudois 2.0 qui ont eu lieu le 7 février dernier. Ce fut une magnifique collaboration entre l'AVEPS et Sport Vaud, avec un superbe écho dans la presse. La volonté était de ne pas être frontal, les participants ont donc pu s'engager dans deux ateliers différents. Le succès a été important et un rapport est en cours de finalisation. Une troisième édition est probablement à venir et sa préparation débutera en 2025.

4. Admissions - démissions

Notre président du bureau reprend le cours de l'assemblée.

Au 15 octobre, 8 admissions ont été enregistrées. Les nouveaux membres présents ce matin sont : Helena Klima, Emmylou Michoud et Clark Gabler. M. Jérôme Krailiger leur souhaite la bienvenue dans l'association et les remercie de leur présence.

Cette année, 12 démissions sont à déplorer.

5. Remise des diplômes

a. Jubilaires

Les diplômes de jubilaires et un petit présent sont remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS. Il s'agit de Mmes Pascale Benzo, Isabelle Liardet, Marika Kobsos, Ariane Mellina-Pidoux, Martine Calandra-Rimac et de MM. Cédric Monod, Steve Nicolier, Claude Fayet, Frédéric Gaiani et Loris Marian.

Sont présent·e·s aujourd'hui : Mme Anouk Nussbaum, Mme Annabelle Grandchamp et M. Jérôme Krailiger. Ils sont applaudis par l'assemblée.

b. Retraité·e·s

Le président du bureau invite les jeunes retraité·es présent·es, Mme Corinne Dériaz, M. Jacques Troyon et M. Jean-Michel Rohrbasser (retraité en 2023) à s'avancer afin de recevoir une petite attention. Il leur présente ses félicitations et ses meilleurs vœux pour une bonne retraite.

c. Nomination d'un membre d'honneur

Notre président Jacques Rubattel reprend la parole pour rendre hommage à M. Patrick Badoux, au moyen d'une rétrospective de son parcours et de tous ses engagements pour l'EPS et également souligner son dévouement, son professionnalisme, sa fiabilité et son investissement pour notre cause commune. Sa discrétion et son humilité, ainsi que sa grande conscience professionnelle sont un modèle pour tous. Il rappelle en outre la diversité des mandats qu'il a assumés, un exemple à suivre. M. Rubattel propose donc de lui attribuer le titre de membre d'honneur, sur recommandation du comité et de la commission « Membres d'honneur ». Cet honneur sera le symbole de notre profonde gratitude pour tout ce qu'il a accompli et tout ce qu'il

incarne. L'assemblée applaudit chaleureusement et par ses acclamations, elle accepte donc cette nomination.

M. Patrick Badoux répond avec émotion à cet hommage en citant les personnes qui l'ont forgé, son grand-papa, ses parents, ses enseignants en EPS, ses formateurs Nathalie et Olivier Tardy, ce dernier l'ayant fait entrer au comité de l'AVEPS en tant que rédacteur et ensuite comme président pendant une année. Il cite de nombreux noms de personnes qui ont été les « influenceurs » de sa vie et de sa carrière professionnelle. Il relève, en dernier, l'importance de M. Marcel Favre qui a jalonné son parcours et qu'il a côtoyé dans toutes ses fonctions. Il le remercie chaleureusement de son coaching au fil de toutes ces années, sous les applaudissements de l'assemblée. M. Badoux conclut en disant qu'il a toujours su qu'il travaillait « au service de l'éducation physique » et de nos jeunes.

6. Discussions des rapports du comité

- Rapport du Président
- Rapport du Vice-Président
- Rapport de la Responsable technique
- Rapport du Représentant du secondaire II
- Rapport de la Secrétaire
- Rapport de la Rédactrice

Les 6 rapports envoyés par courrier et parus dans la convocation du mois d'octobre 2024 ne suscitent aucune remarque et sont acceptés en bloc à l'unanimité. Les différents membres du comité sont remerciés et applaudis pour l'important travail effectué tout au long de l'année.

7. Rapport de la commission DAL (ex CADEV)

La DAL fonctionne avec deux systèmes : la plateforme centrale d'achat du canton de Vaud LA PLACE, située tout en haut de la chaîne et le système STOKEO pour le secondaire 1. Afin d'améliorer l'uniformité des approvisionnements, le SEPS pourra bientôt obtenir un accès à STOKEO. La commission est composée de six membres, avec Patrick Badoux à sa tête, ainsi qu'une représentante de la DAL. L'ensemble de la liste du petit matériel a été examinée. Cette liste est désormais disponible sur le site des ressources du SEPS, avec deux formulaires à disposition pour toute demande spécifique. Par ailleurs, une nouveauté importante : DECATHLON s'est approché de la DAL pour être fournisseur officiel, en concurrence avec les autres fournisseurs déjà connus. Il a également permis de réaliser des achats sur facture, sans passer par une commande immédiate, à l'instar des autres fournisseurs habituels. La commission a également reçu du matériel à tester, de milieu de gamme, avec parfois un très bon rapport qualité-prix. Cela nous permettra de proposer de nouveaux articles à l'avenir. Pour rappel, le rôle de la DAL est de servir de courroie de transmission des idées/besoins en matériel entre les différents acteurs. Enfin, à noter qu'un poste est actuellement à pourvoir au sein de la commission. Petit rappel : un onglet commission DAL figure sur le site de l'AVEPS.

8. Comptes

a. Rapport du caissier

Le caissier, M. Anthony Despont, donne des explications quant à la situation financière de l'AVEPS. Celle-ci n'appelle aucune question.

b. Rapport des vérificateurs·trices des comptes

Mme Annabelle Granchamp lit le rapport des vérificateurs·trices.
Aucune discussion n'est demandée.
Les rapports ci-dessus sont acceptés à l'unanimité.

Le caissier et les vérificateurs-trices des comptes sont déchargé-e-s et vivement remercié-e-s pour leur travail par les applaudissements de l'assemblée.

9. Bilan de la présidence de Jacques Rubattel

Jacques Rubattel nous expose le bilan de ses sept années à la tête de notre association. Il s'était fixé plusieurs objectifs et fait une analyse des réussites de l'association.

- Il met en avant la qualité de rassemblement qui a permis de développer une collaboration avec tous les partenaires.
- Il relève l'engagement passionné des membres du comité. La transition et les changements au sein du comité se font en douceur avec des membres expérimentés qui restent et des nouveaux qui arrivent.
- Pour tenter d'apaiser les relations avec le Département, Jacques rappelle la chance que l'AVEPS a eue de rencontrer Mme C. Amarelle à plusieurs reprises. Grâce à son écoute, sa prise en compte du terrain, des propositions concrètes ont pu être établies mais avec le changement à la tête du Département et l'arrivée de M. F. Borloz, celles-ci sont un peu tombées à l'eau. Néanmoins, l'AVEPS reste un partenaire de discussion fiable et écouté, il faut continuer sur cette voie.
- Notre président souligne la manière dont il a essayé de défendre la cause de l'EPS et de rendre visible notre branche en étant pro-actif à travers les différents événements, les médias et avec les diverses collaborations.
- Mme C. Luisier-Brodard sera présente à l'AG de l'AVEPS 2025. Date à agender.
- En conclusion, Jacques rend hommage à tout le comité et le bureau pour leur fantastique travail sous les acclamations de l'assemblée.
- Hommage à Magali Bovas, femme de l'ombre, mais qui a œuvré avec ses qualités exceptionnelles pour l'AVEPS.
- Hommage à Michèle Mettraux, secrétaire du bureau pour l'excellence de sa rédaction.

10. Élections

a. Élection du comité

- | | |
|-----------------------------------|---|
| • Président : | M. Mathias Favez |
| • Vice-président : | Mme Lori Bovard |
| • Représentant du secondaire II : | M. Valentin Mignone |
| • Promotion / Publicité : | Mme Emmylou Michoud / M. Valentin Mignone |
| • Secrétaire : | Vacant |
| • Responsable technique : | Mme Gabrielle Girard |
| • Caissier : | M. Anthony Despont / Mme Emmylou Michoud |
| • Webmaster : | M. Raphaël Roubaty |

M. Jacques Rubattel fait une présentation succincte de M. Mathias Favez qui reprend la présidence, avec notamment comme qualités la loyauté, la franchise et l'enthousiasme. Visionnage de l'examen du livre de patinage de M. Mathias Favez lors de ses études à l'uni en sports. L'assemblée accepte son élection par acclamation.

b. Élection du bureau de l'assemblée

- | | |
|---------------------|---------------------|
| • Président : | M. Jérôme Krailiger |
| • Vice-présidente : | Mme Sévanne Shelton |
| • Secrétariat : | Vacant |

Comme annoncé lors de l'AG de l'an passé, Jérôme Krailiger quittera la présidence du bureau après l'AG 2025. Mme Sévanne Shelton reprendra la présidence ; il y aura donc deux postes vacants au bureau.

c. Élection des vérificateurs des comptes

- M. Séverin Perfetta passe 1^{er} vérificateur et rapporteur.
- M. Raphael Blanchard passe 2^e vérificateur.

- M. François Ottet devient 1^{er} suppléant.
- Mme Anouk Nussbaum se propose comme 2^e suppléante.

d. Délégué-es SPV

Cette fonction implique de siéger un jeudi après-midi de juin pour représenter l'AVEPS à l'assemblée des délégué·e·s de la SPV et notre employeur accorde un congé statutaire pour y assister.

La commission est composée de Mme Marianne Jaquemet, M. Luc Vittoz, Mme Claudine Dutoit, Mme Anouk Nussbaum, M. Séverin Perfetta, M. François Ottet, M. Jérôme Krailiger, M. Raphael Blanchard, M. Bastien Saugy, Mme Yasmine Collaud, Mme Katia Romano et M. Mathias Favez (en tant que président de l'AVEPS).

Les délégué·e·s sont remercié·e·s pour leur engagement.

e. Commission « DAL »

Mme Michèle Mettraux se retire de la commission DAL.

La commission DAL est composée de M. Luc Vittoz, Mme Claudine Dutoit, M. Anthony Despont, M. Yann Gretler, Mme Anouk Nussbaum et M. Patrick Badoux pour le SEPS.

Personne ne se manifeste pour cette fonction.

f. Commission « Membres d'honneur »

M. Marcel Favre souhaite se retirer de cette commission. Les membres de la commission se sont réunis deux fois ces sept dernières années pour discuter de la nomination d'un membre d'honneur. M. Rubattel, après discussion avec le comité et le bureau, a proposé d'intégrer à la commission des membres actifs (pas seulement des membres honoraires) ainsi que des femmes pour amener des regards différents sur une nomination potentielle. M. Nicolas Lanthemann, Mme Charlotte MacKenzie et Mme Sophie Conti sont proposé·e·s pour étoffer la commission.

La commission est désormais composée de M. Raymond Bron, M. Franssois Brunner, M. Nicolas Lanthemann, Mme Charlotte MacKenzie, Mme Sophie Conti et M. Mathias Favez.

g. Promotion-publicité

M. Valentin Mignone souligne qu'avec le départ de Mme Magali Bovas comme rédactrice de la Newsletter, la question de la visibilité de l'AVEPS et de ses actions au quotidien a été soulevée. Un profil LinkedIn a été créé pour renforcer notre présence. Lors des Assises du Sport, par exemple, l'AVEPS était la dernière entité à ne pas être représentée. Ainsi, nous avons décidé de mettre fin aux newsletters traditionnelles pour privilégier une visibilité accrue sur les réseaux sociaux et les médias réactifs. L'objectif étant également de rajeunir les membres de l'AVEPS. L'occasion de remercier les annonceurs de l'AVEPS et ne pas hésiter à faire de la pub pour recruter de nouveaux membres.

11. Hommage au Président sortant

La parole est donnée à M. Mathias Favez pour rendre hommage à notre président sortant. Il le fait sous forme d'acrostiche dont Jacques est si friand qu'il l'a utilisé à de nombreuses reprises dans les éditoriaux ou rapports du président.

- **J-J**ovial.
- **A-A**mitié
- **C-C**alme
- **Q-Q**ualité(s)
- **U-U**nité
- **E-E**xpérience
- **S-S**ommet

Le voilà arrivé au sommet mais aussi à la croisée des chemins. Le comité se sent un peu orphelin après son départ et lui offre un cadeau.

M. Jacques Rubattel est longuement applaudi par l'assemblée.

12. Budget 2024-2025

La parole est redonnée à M. Anthony Despont pour la présentation de ce budget.
Le comité souhaite proposer une cotisation de soutien à l'AVEPS (sous forme de don).
La proposition est acceptée. Le budget est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

13. Informations

a. Journées cantonales

Mme Gabrielle Girard remercie les organisateurs-trices des journées cantonales et encourage les MEP à inscrire leurs élèves à ces journées qui sont toujours des moments enrichissants et privilégiés. Sont remercié-e-s et reçoivent une attention, les organisateurs-trices présent-e-s des journées ayant eu lieu entre l'AG 2023 et l'AG 2024, à savoir :

- Mme Sybille Roch pour le volleyball
- Mme Christine Amaudruz pour le handball

Sont également remercié-e-s, les organisateurs-trices des journées cantonales pour les MEP :

- M. Patrick Badoux pour le camp de ski de l'AVEPS à Zermatt
- Mme Claudine Dutoit pour la journée de golf

Toutes ces personnes sont applaudies.

b. Journée suisse du sport scolaire (JSSS)

M. Florian Etter a souligné la bonne tenue de la délégation vaudoise lors de la journée suisse du sport scolaire au Tessin. Les résultats ont été excellents : 15 établissements inscrits, 36 équipes dans 11 disciplines, plus de 200 élèves et 40 accompagnants. La délégation a remporté 2 titres et obtenu 3 podiums. Pour l'année prochaine, la journée aura lieu à Lucerne le 23 mai, il y aura 12 disciplines. Toutes les conditions de participation figurent sur le site du SEPS.

c. Planification des AG de l'AVEPS

- Samedi 8 novembre 2025 EP de Villars-le-Terroir / Poliez-Pittet
- Samedi 14 novembre 2026 Gymnase de Chamblandes

14. Propositions individuelles et divers

M. Jérôme Krailiger passe la parole à M. Patrick Badoux qui propose la reprise de l'organisation du camp de ski de Zermatt par Mme Sandrine Gabler-Bardet. Cette dernière est nommée, par acclamation par l'assemblée, pour gérer, organiser et et s'occuper de la comptabilité des camps de l'AVEPS et des comptes bancaires liés à cette responsabilité.

15. Conférence sur le projet SPARK

Les références complètes et le Power Point de la conférence se trouvent sur le site de l'AVEPS.

- SPARK : spark-vaud.ch
- Association Spark/Innov-Action

M. Jacques Rubattel remercie chaleureusement l'orateur du jour M. Vincent Clément.

M. Jérôme Krailiger tient à remercier le comité et le bureau de l'AVEPS, avec lesquels il a un énorme plaisir à travailler et qui le motivent à s'engager pour les causes de l'EPS et de la jeunesse.

Il remercie également toutes les personnes présentes pour leur participation et leur attention.
Fin de l'AG à 12h47.

La secrétaire du bureau



Michèle METTRAUX

Le président du bureau



Jérôme KRAILIGER